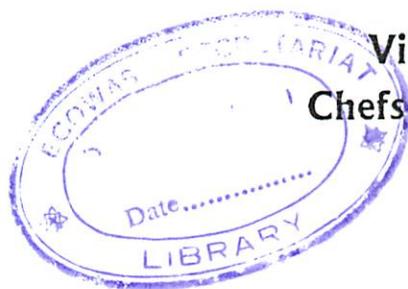




**NOT TO BE TAKEN AWAY**

Original : Français

**CELEBRATION DU VINGT-CINQUIEME  
ANNIVERSAIRE DE LA CEDEAO**



**Vingt-troisième Sommet des  
Chefs d'Etat et de Gouvernement**

Abuja, 28-29 mai 2000

**C**OMMUNIQUE FINAL

**NOT TO BE TAKEN AWAY**

Secrétariat exécutif  
Abuja, mai 2000

## I) INTRODUCTION

1. La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu sa vingt-troisième session ordinaire à Abuja, République fédérale du Nigéria les 28 et 29 mai 2000 sous la présidence de **Son Excellence Alpha Oumar KONARE**, Président de la République du Mali, Président en exercice de la CEDEAO. Cette session a coïncidé avec le 25ème anniversaire de la CEDEAO.
2. Etaient présents à la session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment accrédités :
- **Son Excellence Mathieu KEREKOU**  
Président de la République du Bénin
  - **Son Excellence le Capitaine d'Aviation Jerry John RAWLINGS**  
Président de la République du GHANA
  - **Son Excellence Dahkpanah Dr. Charles Ghankay TAYLOR**  
Président de la République du Libéria
  - **Son Excellence Alpha Oumar KONARÉ**  
Président de la République du Mali, Président en exercice de la CEDEAO
  - **Son Excellence Mamadou TANDJA**  
Président de la République du Niger
  - **Son Excellence Olusegun OBASANJO**  
Président de la République fédérale du Nigéria

- **Son Excellence Abdoulaye WADE**  
Président de la République du Sénégal
  
- **Son Excellence Ahmad Tejan KABBAH**  
Président de la République de Sierra Léone
  
- **Son Excellence le Général Gnassingbe EYADEMA**  
Président de la République Togolaise
  
- **Son Excellence Carlos Alberto Wahanon de Carvalho VEIGA**  
Premier Ministre de la République du Cap Vert
  
- **Monsieur Lamine SIDIME**, Premier Ministre de la République de Guinée, représentant Son Excellence le Général Lansana CONTE, Président de la République
  
- **Monsieur Youssouf OUEDRAOGO**, Ministre des Affaires Etrangères du Burkina Faso, représentant Son Excellence Blaise COMPAORE, Président du Faso, Chef du Gouvernement
  
- **Monsieur Charles GOMIS**, Ministre des Relations extérieures de la République de Côte d'Ivoire, représentant le Général de Brigade Robert GUEI, Président du CNSP, Ministre de la Défense
  
- **Monsieur SEDAT JOBE** Ministre des Affaires Etrangères, représentant Son Excellence Yahya A.J.J. JAMMEH, Président de la République de Gambie
  
- **Monsieur Mamadou Yaya DJALO**, Ministre des Affaires Etrangères, représentant Son Excellence Koumba Yala Kobde NHANCA, Président de la République de Guinée Bissau

3. Les personnalités suivantes ont également assisté à cette vingt-troisième session à titre d'observateurs :
- Son Excellence Joachim CHISSANO, Président de la République du Mozambique, Président en exercice de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC) ;
  - Son Excellence Thabo M'BEKI, Président de la République d'Afrique du Sud ;
  - Monsieur Sannu Da-Zowa Don ANGEL, Premier Ministre, représentant Son Excellence le Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC)
  - Monsieur Nagoun YAMASSOUN, Premier Ministre, représentant Son Excellence le Président de la République du Tchad ;
  - Le Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA);
  - Le Secrétaire Exécutif de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)
  - Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC)
  - Le Secrétaire général Adjoint du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) ;
  - Le Sous Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, représentant le Secrétaire général des Nations Unies ;
  - Le Président de la Commission de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);
  - Le Président du Comité des Gouverneurs des Banques centrales de l'Afrique de l'Ouest, Gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
4. La liste des autres participants est jointe en annexe.
5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par d'importants discours des

Chefs d'Etat et de Gouvernement dans lesquels ils ont réaffirmé leur engagement à renforcer la CEDEAO pour en faire un instrument efficace de promotion de l'intégration des économies ouest africaines et de lutte contre le sous-développement de la sous-région.

6. En outre, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays amis ont délivré des messages de solidarité à la CEDEAO.

## II) HOMMAGE AUX VICTIMES DES GUERRES CIVILES EN AFRIQUE

7. La Conférence a observé une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes des guerres civiles en Afrique. Elle a rendu un hommage respectueux à l'ECOMOG et au sacrifice de ses vaillants soldats tombés au service de la paix.

## III) CÉLÉBRATION DU 25ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CEDEAO

### Hommage aux pères-fondateurs de la CEDEAO

8. La Conférence a exprimé sa profonde reconnaissance aux pères-fondateurs de la CEDEAO pour leur contribution inestimable à la promotion de l'unité, de la solidarité et de l'intégration de l'Afrique de l'Ouest. Elle a en outre exprimé sa profonde gratitude aux pères fondateurs présents aux festivités du vingt cinquième anniversaire, **leurs Excellences Gnassingbe EYADEMA, Président de la République Togolaise, Mathieu KEREKOU, Président de la République du Bénin, et le Général Yakubu GOWON, ex-Chef d'Etat de la République fédérale du Nigéria.** A cet égard, une plaque commémorative leur a été décernée en guise de témoignage de leur vision qui a conduit à la création de la CEDEAO.

#### IV) UNION AFRICAINE

9. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont célébré le 25ème anniversaire de la CEDEAO sous le signe de l'accélération de la marche vers l'Union africaine. A cet égard, ils ont partagé, avec leurs pairs des autres communautés économiques régionales africaines, leurs réflexions sur le parcours riche d'expérience de la CEDEAO et les perspectives de l'Union africaine.
10. Rappelant la décision historique du sommet de Syrte (Jamahiriya Libyenne), les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné que les Communautés économiques régionales n'auraient tout leur sens que si leurs programmes d'actions s'inscrivaient dans le cadre de l'Union africaine. Ils ont estimé que les réflexions devront continuer sur cet important sujet.

#### V) PROGRAMMES D'INTEGRATION DE LA CEDEAO

11. La Conférence a adopté le rapport du Secrétaire Exécutif, le rapport du Comité des Gouverneurs des Banques centrales et le rapport de la quarante-sixième session du Conseil des Ministres sur les programmes prioritaires de la CEDEAO relatifs entre autres, à la mise en oeuvre des conclusions de la réunion ministérielle UEMOA/CEDEAO de Bamako tenue en janvier 2000, à la deuxième zone monétaire CEDEAO, à la création de l'espace sans frontière CEDEAO, au renforcement des ressources financières du Fonds.

#### VI) INSTITUTION DU PASSEPORT DE LA CEDEAO

12. La Conférence a adopté et lancé le modèle uniforme de passeport pour

illustrer l'identité de la CEDEAO face au reste du monde et consacrer une citoyenneté communautaire. Le passeport CEDEAO sera mis en circulation par les Etats membres en même temps que le carnet de voyage continuera d'avoir cours. Une période de transition de cinq (5) ans est fixée pendant laquelle le passeport de la CEDEAO circulera avec le passeport national qui disparaît à la fin des cinq ans.

VII) **QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

i) **Cour de Justice de la Communauté**

13. La Conférence a exhorté tous les Etats membres à communiquer au Secrétariat exécutif dans les meilleurs délais les noms de leurs candidats qui seront nommés en qualité de juge de la Communauté, conformément à la procédure de sélection prévue dans le protocole y afférent. Elle a convenu que le siège de la Cour de Justice de la Communauté sera fixé par voie de consultations entre les Chefs d'Etat.

ii) **Parlement de la Communauté**

14. La Conférence s'est félicitée de l'entrée en vigueur du Protocole relatif au Parlement de la Communauté, permettant ainsi l'installation de cette importante institution de la Communauté.

15. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement invitent les Parlements nationaux à **procéder à l'élection de leurs représentants au sein du parlement de la Communauté** en vertu des dispositions relatives à la période transitoire définie dans le protocole y afférent.

16. La Conférence fixera la durée de la période transitoire à l'issue de laquelle les députés et leurs suppléants seront élus au suffrage universel par les citoyens des Etats membres conformément aux dispositions du

protocole y afférent.

17. La Conférence a décidé de fixer le siège du Parlement par voie de consultations entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement

#### VIII) TRAFIC D'ENFANTS

18. Le Sommet a instruit le Ministre des Affaires Etrangères du Bénin de prendre contact avec le Secrétariat exécutif en vue de lui fournir les éléments d'informations nécessaires à l'adoption, par la Communauté, de mesures concrètes sur le trafic d'enfants.

#### IX) ENFANTS AFFECTÉS PAR LA GUERRE

19. La Conférence a rappelé la déclaration des Ministres de la CEDEAO, lors de leur réunion tenue le 28 avril 2000 à Accra sur les enfants affectés par la guerre et a instruit le Secrétaire Exécutif à faire des propositions de sanctions appropriées en vue de punir les coupables de telles pratiques.

#### X) CRÉATION DU BUREAU DE RENSEIGNEMENT SUR LE BLANCHIMENT DE L'ARGENT ET LE TRAFIC DE DROGUE

20. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont préoccupés de la menace de formes variées de crimes économiques et financiers qui ont de sérieuses conséquences en Afrique de l'Ouest. Ils ont exprimé leur gratitude au Président Jerry John RAWLINGS pour son excellente initiative en vue de la mise en place d'un mécanisme de lutte contre cette forme de criminalité. La Conférence a instruit le Secrétaire Exécutif de travailler en étroite collaboration avec les autorités ghanéennes en vue d'élaborer les statuts du bureau de renseignement sur le blanchiment de l'argent en vue de leur adoption par la Communauté.

## XI) PAIX ET SÉCURITÉ RÉGIONALES

### i) SITUATION EN SIERRA LÉONE

21. La Conférence a entériné les conclusions de la session des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de Sécurité et de Médiation qui s'est tenue à Abuja le 27 mai 2000. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont fermement condamné la prise en otage par des éléments du Front révolutionnaire uni (RUF), de plusieurs centaines de soldats de la Mission des Nations-Unies en Sierra Léone (MINUSIL). Ils ont félicité le Président Charles Ghankey TAYLOR pour la promptitude et l'efficacité de son action, suite au mandat qui lui a été confié par ses pairs. Ils ont exprimé leur gratitude au Président du Libéria qui n'a ménagé aucun effort pour obtenir la libération d'un nombre important d'otages, et lui ont renouvelé leur mandat pour la poursuite de ses efforts en vue de la libération des otages restants et de la restitution des armes saisies.
22. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de faire assurer la sécurité du Caporal Foday SANKOH en dehors du territoire de la Sierra Léone.
23. Ils ont exigé la libération inconditionnelle de tous les otages avec tous leurs équipements.
24. Ils ont exigé en outre le désarmement, la démobilisation et la réintégration de tous les groupes armés non-gouvernementaux.
25. Le Parti du Front révolutionnaire uni (PRUF) ayant été enregistré comme un parti politique, les Chefs d'Etat et de Gouvernement sont convenus qu'il doit participer à l'exercice normal des activités politiques.

26. Ils ont également demandé que le Gouvernement de la Sierra Leone exerce son autorité et son contrôle sur l'ensemble du territoire de la Sierra Leone.
27. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé le souhait de voir la Sierra Leone entretenir des relations fraternelles et cordiales avec ses voisins.
28. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont remercié tous les pays amis de la Sierra Leone et de la sous-région qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à maintenir la sécurité à Freetown lors des dernières escalades. Ils ont émis le voeu que pour l'avenir, toute intervention extérieure de pays amis reçoive l'aval de l'ONU, de l'OUA et de la CEDEAO.
29. Ils sont convenus du transfert graduel de la sécurité de la Sierra Leone aux forces armées nationales, et du retrait de ce pays, des forces armées et agences étrangères.
30. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement sont convenus de dépêcher une enquête régionale sur la reprise des hostilités et une autre sur le trafic de diamant.
31. Afin de permettre à la CEDEAO d'arrêter une date pour un cessez-le-feu en Sierra Leone, un Comité de six (6) Etats membres de la CEDEAO qui comprendra le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, le Nigéria, le Togo, et le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, sera dépêché sur place dans les meilleurs délais.
32. Le Comité prendra contact avec toutes les parties concernées en leur demandant de se redéployer aux positions qu'elles occupaient le 7 juillet 1999, date de signature de l'Accord de Paix de Lomé. Les Chefs d'Etat

et de Gouvernement ont lancé un appel aux éléments du Parti du Front révolutionnaire uni pour qu'ils désarment et se démobilisent volontairement.

33. La Conférence a également réaffirmé son soutien total au processus de paix en Sierra Léone tel qu'établi par l'Accord de Paix de Lomé qui constitue le cadre approprié pour le règlement du conflit sierra léonais. Elle a exigé du Parti du Front révolutionnaire uni l'application intégrale de toutes les dispositions de cet accord. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de fournir des troupes de la sous-région pour renforcer la Mission des Nations Unies en Sierra Léone (MINUSIL), et ont demandé au Président en exercice de contacter à cet effet, les Etats membres qui ont promis des contingents. Ils ont demandé la transformation du mandat de la MINUSIL, pour passer du maintien à l'imposition de la paix et exprimé le souhait de voir un officier de la sous-région assurer le commandement de la MINUSIL.

## ii) SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE

34. Examinant la situation en Côte d'Ivoire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte du calendrier annoncé par le Gouvernement ivoirien qui fixe comme suit, les dates des consultations électorales:

- |   |                   |   |   |
|---|-------------------|---|---|
| ■ | 23 juillet 2000   | - | référendum,                                     |
| ■ | 17 septembre 2000 | - | 1 <sup>er</sup> tour, élection présidentielle,  |
| ■ | 8 octobre 2000    | - | 2 <sup>ème</sup> tour, élection présidentielle, |
| ■ | 29 octobre 2000   | - | élections législatives,                         |
| ■ | 19 novembre 2000  | - | élections municipales.                          |

35. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur disponibilité à aider la Côte d'Ivoire à respecter ce calendrier. Ils ont demandé au gouvernement ivoirien de créer toutes les conditions internes pour la bonne tenue de ces élections.

### iii) SITUATION EN GUINÉE-BISSAU

36. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur préoccupation face aux tensions qui ont rendu difficiles les rapports entre **Son Excellence KOUMBA YALANHANCA** et l'ancienne junte de la Guinée-Bissau. Ils ont rappelé que le Président de la République de la Guinée-Bissau a été élu au terme d'élections reconnues par la Communauté internationale comme ayant été libres, honnêtes et transparentes.
37. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé d'envoyer immédiatement une mission d'information en Guinée-Bissau et ont demandé au Président en exercice de prendre des dispositions à cet effet.
38. Le Président du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement a informé la Conférence des résultats des délibérations de la session inaugurale du Conseil qui s'est tenue à Abuja le 27 mai 2000. Ces délibérations ont notamment porté sur le Règlement intérieur du Conseil, la levée des sanctions à l'encontre du Libéria, le transfert des compétences des Comités ad hoc au Conseil de Médiation et de Sécurité et les distinctions militaires aux éléments de l'ECOMOG ayant participé aux opérations de maintien de la paix en Guinée Bissau et en Sierra Leone. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont approuvé le rapport du Conseil de Médiation et de Sécurité.

## XII) MOTION DE REMERCIEMENTS

39. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur profonde gratitude à **Son Excellence Alpha Oumar KONARE**, Président de la République de Mali, Président en exercice de la CEDEAO, pour le leadership

exemplaire dont il a fait preuve pour promouvoir l'intégration ouest africaine.

40. Les Chefs d'Etat ont exprimé leurs profonds remerciements à **Son Excellence Olusegun Obasanjo**, Président de la République Fédérale du Nigéria, au Gouvernement et au peuple nigériens pour l'accueil fraternel qui leur a été réservé et les excellences commodités qui leur ont été offertes aux cours de leur séjour au Nigéria.
41. La Conférence a félicité le Secrétaire Exécutif et tout son personnel pour leur engagement en faveur du renforcement de la CEDEAO et pour la qualité des préparatifs des festivités du vingt-cinquième anniversaire.

FAIT À ABUJA LE 29 MAI 2000

EN FOI DE QUOI, ONT APPOSE LEUR SIGNATURE AU BAS DU  
PRESENT COMMUNIQUE FINAL A ABUJA LE 29 MAI 2000

Pour la République du Bénin  
S.E. Mathieu KERKOU  
Président de la République



Pour le Burkina Faso  
Youssouf OUEDRAOGO,  
Ministre des Affaires Etrangères



Pour la République du Cap Vert  
Carlos Alberto Wahanon de Carvalho VEIGA  
Premier Ministre



Pour la République de Côte d'Ivoire  
Charles GOMIS,  
Ministre des Relations extérieures



Pour la République de Gambie  
SEDAT JOBE  
Ministre des Affaires Etrangères,



Pour la République du Ghana  
Jerry John RAWLINGS  
Président de la République

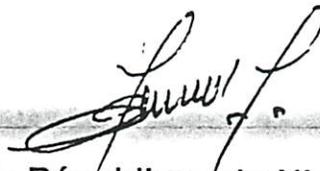
Pour la République de Guinée  
Lamine SIDIME,  
Premier Ministre

Pour la République de Guinée Bissau  
Mamadou Yaya DJALO,  
Ministre des Affaires Etrangères



Pour la République du Libéria  
Dahikpanah Dr. Charles Ghankay TAYLOR  
Président de la République

Pour la République du Mali  
Alpha Oumar KONARÉ  
Président de la République  
Président en exercice de la CEDEAO



Pour la République du Niger  
Mamadou TANDJA  
Président de la République

  
Pour la République du Nigéria  
Olusegun OBASANJO  
Président de la République

Pour la République du Sénégal  
Abdoulaye WADE  
Président de la République

Pour la République de Sierra Leone  
Ahmad Tejan KABBAH  
Président de la République

Pour la République Togolaise  
Général Gnassingbe EYADEMA  
Président de la République

NOT TO BE TAKEN AWAY

NOT TO BE TAKEN AWAY

